



La Pierre Blanche

Procès-verbal de l'AG du 4 février 2020
thème unique : validation du projet associatif

- Les membres actifs de l'association LPB et de sa filiale Cité de LPB se sont réunis pour valider leur projet associatif le 4 février 2020 à Maurecourt.
- Les différents acteurs de l'association sont venus nombreux découvrir la version finale du projet associatif à laquelle ils ont contribué et participer à la discussion sur les orientations stratégiques et opérationnelles des trois prochaines années.

Nombre d'administrateurs présents : 14 (3 absents excusés)

Nombre de salariés : 25 (1 excusé)

Nombre de bénévoles : 35

Nombre des membres des Communautés Religieuses : 8

Nombre de jeunes en service civique : 1

- Après le partage du repas, l'AG est déclarée ouverte par le président, Hubert Behaghel à 14h.
- La présentation de la démarche, un rappel des étapes et la présentation du projet associatif sont assurés par Milad Yacoub, l'un des 7 participants à la construction et l'écriture du projet associatif.

Il distingue les orientations stratégiques et opérationnelles sur lesquelles nous serons amenés à travailler ensemble ces trois prochaines années.

- Des travaux en groupe mixtes salariés/bénévoles/C.A.

Nous retenons :

« Le principal point fort de ce texte est son existence. Il a été travaillé par tous »

« Il y a maintenant un après à construire à partir de ce document pour la forme claire, précise et explicite et pour le fond structurant permettant de partager en interne et en externe ».

« Ce qui était toujours évoqué à l'oral est aujourd'hui écrit de façon élaborée. Nous avons un socle auquel se repérer, un projet auquel nous pouvons adhérer et qui crée du lien entre nous tous ».

L'annexe deux (organigramme) est particulièrement appréciée pour sa clarté et ses couleurs !

Nous sentons aussi une crainte qui pourrait être résumée par cet écrit :

« Accueillir dignement ne doit pas rester sur le papier. Bon accueil doit commencer entre nous. »

Il reste beaucoup à faire pour mieux cheminer ensemble ces trois années à venir.

- Dans les déclarations d'intentions, 7 salariés se sont exprimés, 19 bénévoles et membres des Communautés et une jeune en service civique.

Le projet associatif est adopté par : 33 voix pour, 2 abstentions
Avis des salariés et jeune en service civique : 25 voix pour, 1 abstention

- L'après-midi se termine par la présentation de la Convention de bénévolat, document précisant les droits et devoirs des bénévoles et de l'association. Ce document permet à l'association de comptabiliser les bénévoles et de mettre en valeur leur contribution au fonctionnement de l'association .Il permet aussi au bénévole de bénéficier de l'assurance de l'association en cas de problème.

L'assemblée générale se termine à 17h par le pot de l'amitié.

Hubert Behaghel
Président
Le 05 Mars 2020

Maryse Meneghetti
La secrétaire du C.A
le 05 Mars 2020

